

NICOLET.—Deux grandes grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne, après promesse de les faire insérer dans les Annales !—Dame H. B.

9 juin 1895.

ST-DAMIEN, BELLECHASSE.—Mme Jos. Asselin, de St-Joseph de la Beauce, est venue, ces jours derniers, remercier la Bonne sainte Anne des Montagnes de lui avoir obtenu la guérison d'une maladie très grave. Elle a été guérie. Elle avait promis de faire publier cette faveur dans les Annales de la Bonne sainte Anne.

P. V., Ptre.

10 juin 1895.

POINTE SÈCHE, GASPÉ.—Il y a un an, mon mari fut atteint d'une maladie grave. J'invoquai la Bonne sainte Anne et je promis de venir à l'église de ma paroisse, faire une communion en l'honneur de la Bonne sainte Anne, avec promesse de faire publier sa guérison dans les Annales. Cette bonne Mère nous a exaucés, et je la prie de nous continuer sa protection.

Dame A. CARON.

CLORYDORME, GASPÉ.—Atteinte d'une maladie mortelle, mon état paraissait désespéré. Alors je me tournai vers la Bonne sainte Anne, et je promis de faire publier ma guérison dans les Annales, si cette bonne Mère me rendait la santé. Elle m'a exaucée. Aujourd'hui, j'acquitte ma dette de reconnaissance. Gloire à sainte Anne !—ADÈLE CHICOYNE.

GRANDE VALLÉE, GASPÉ.—Aujourd'hui, je puis dire avec conviction qu'on n'invoque jamais la Bonne sainte Anne en vain, car j'ai obtenu ma guérison par son intercession. Je souffrais d'une maladie de poitrine qui devait infailliblement me conduire au tombeau. Je fis deux pèlerinages au Sanctuaire de la Bonne sainte Anne de Beupré, et je promis que je ferais publier ma